N°2010- Mars 2010

Bulletin Communal

Commune de Tenneville

Voir le monde
Tenneville
Dimanche
07 mars

Carnaval des enfants
Champlon
Dimanche
07 mars

Dimanche
28 mars
À Journal

Journée Intergénérationnelle
Marche parrainée

ÉDITEUR : SPONSABLE : NICOLAS CHARLIER, ÉCHEVIN, RUE GRANDE-CHAMPLON 110/4, 6971 CHAMPLON - BUREAU DE DÉPÔT: 6970 TENNEVILLE

Edito

« Catastrophe ! Il neige…. »

Notre hiver est décidément bien long… D'averses de neige en périodes de verglas, de périodes de verglas en averses de neige… Le froid ne nous aura guère épargnés en ce début d'année 2010. Avec évidemment les tracas inhérents au mauvais temps : chaussées enneigées ou glissantes, difficultés pour se déplacer… Notre vie quotidienne a forcément dû, elle-aussi, s'adapter au rythme imposé par les rigueurs hivernales. Un rythme plus lent…

Pour quelques week-ends, alors que les flocons recouvraient nos communes ardennaises d'une belle robe blanche, le temps sembla presque s'arrêter, et les priorités changèrent. Au toujours plus vite et toujours plus loin, à la vie échevelée qui nous entraîne dans une ronde infernale, la plupart d'entre nous ont retrouvé le calme du foyer, de la flambée dans le salon et des loisirs en famille. Et, parce que la vie ne peut s'arrêter et que la réalité nous rattrape toujours, ce fut aussi l'occasion d'éprouver la solidarité collective, qui déblayant l'allée d'un voisin, qui dégageant à la force des bras une voiture embourbée, qui participant bénévolement aux activités de la Maison du Ski.

Dans les médias, en mal de métaphores effrayantes, on multiplia les exagérations et les effets d'annonce : « Apocalypse blanche », « 1000 kms de bouchons »,… De quoi alimenter nos peurs collectives et nos psychoses. De quoi également alimenter les tracasseries et les sautes d'humeur des « jamais contents » qui, période hivernale ou pas, se hérissent à l'idée de devoir changer leurs habitudes ou leur programme. Le déneigement de nos voiries communales par l'équipe des ouvriers communaux fut aussi rapide et efficace que le permettaient les circonstances. Bien sûr, ils ne peuvent pas être partout en même temps. Bien sûr, il faut parfois prendre son mal en patience… Bien sûr, les conditions climatiques peuvent être un désagrément, tant pour les personnes actives que pour les personnes isolées, d'ailleurs. Mais peut-on décemment parler de catastrophe ?

Parce que ce début de l'année 2010 fut malheureusement fécond en catastrophes, de vraies catastrophes celles-là. A quoi riment encore nos mécontentements dus au froid et à la neige, face à la macabre liste des victimes des drames de Liège et de Hal ? Nos soucis hivernaux méritent-ils vraiment la comparaison avec la véritable apocalypse vécue par les malheureux d'Haïti ? Quelques journées d'embouteillages ont suffi à faire oublier la situation dramatique de ces sinistrés dans les médias. Ainsi vont les lois de l'information. Dans nos cœurs et nos têtes, nous ne sommes pourtant pas obligés de faire de même.

Relativisons donc ces embarras verglacés! Restons solidaires face aux intempéries et aux désagréments, en particulier pour tous ceux et toutes celles qui, du fait de leur âge, de leur isolement ou de leur condition physique, vivent encore plus mal cet hiver. Ceux dont on ne parle pas et que l'on oublie mais que le froid, lui, n'oublie pas. Mesurons nos problèmes à l'aune des plus mal lotis et trouvons dans cette comparaison la force et la motivation de notre solidarité.

Le printemps s'approche peu à peu, mais l'hiver n'est pas fini. Gardons en tête ces quelques préceptes, histoire de ne pas nous exclamer devant quelques flocons :

« Catastrophe ! Il neige… »

Nicolas Charlier, échevin

Extraits du discours du bourgmestre Marc GAUTHIER lors de la présentation des vœux au personnel.

Que nous réserve 2010 et où en sont nos projets d'avenir pour la commune.

La stabilité et la sérénité qui règnent dans la gestion de la commune nous permettent de poursuivre nos objectifs à moyen et long terme.

La commune doit poursuivre son développement, et nous, acteurs communaux, nous devons faire preuve d'ambition et travailler activement à la réalisation de projets.

L'avenir d'une commune dépend fortement de sa situation géographique et des emplois sur son territoire.

Pour 2010, l'aménagement de la Zone d'Activités Economiques Mixtes sera terminé et un hall-relais sera construit à l'initiative d'Idelux et avec le soutien de la Région. Nous serons particulièrement vigilants aux actions de promotion de cette zone d'activités.
De même, Idelux développe, en partenariat avec des acteurs privés, l'implantation d'une infrastructure de traitement des bâches agricoles sur le site de la Pisserotte à Journal.

La N4 est évidemment un atout pour le développement de notre entité et des réflexions sont à mener.

L'ouverture d'emplois nous amènera des jeunes ménages qui souhaiteront certainement s'installer « chez nous ».

2010 nous permettra la réalisation des derniers travaux d'équipement du lotissement « au Quartier Renaquoi » avec 23 lots disponibles.

Dans ce même quartier, la Famennoise réalisera 6 logements locatifs : les permis sont délivrés. De même nous espérons voir la Famennoise finaliser le projet de 4 constructions mitoyennes sur la place de Champlon.

Et nous allons travailler sur les études indispensables à la réalisation en plusieurs phases du lotissement que je nommerais volontiers « Quartier de la Barrière de Champlon ». Ce projet sera un atout pour le développement de notre entité.

Qui dit jeunes ménages dit aussi enfants. Et nos projets pour 2010 ?

Dans les prochains jours, les travaux d'aménagement d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance seront adjugés. Pour la fin de cette année ou début 2011, nous espérons l'ouverture de cette structure d'accueil ou d'une crèche suivant l'agréation que nous aurons pu obtenir.

Au niveau enseignement, nous voulons « plus » d'enfants dans nos écoles. Les plaines de jeux seront enfin renouvelées en cette année 2010.

Les réalisations de maisons de village, menées via le programme communal de développement rural, sont des lieux d'animations et de convivialité dans nos villages pour tous mais aussi pour notre jeunesse : 2010 sera enfin la clôture du dossier de l'ancienne école d'Erneuville et l'étude de l'aménagement de la plus ancienne « maison de village » de la commune , celle de Laneuville-au-Bois.

Les infrastructures sportives constituent évidemment un atout supplémentaire dans l'animation de notre entité et dans le bien-être de nos citoyens au même titre que la quiétude et le cadre de vie exceptionnel de notre commune rurale.
2010 sera l'année de la construction du centre sportif.

Une vie épanouie repose sur un tout : la santé, la mobilité , les activités culturelles, la solidarité entre tous et entre les générations , l'attention à ceux qui souffrent ou qui sont en situation précaire, la stabilité dans le travail. Nous agissons avec nos moyens mais surtout avec disponibilité dans des actions concrètes.

Notre rôle de mandataire nous impose évidemment de veiller à disposer dans un voisinage proche d'infrastructures publiques d'accueil et nous sommes très attentifs aux projets hospitaliers et à l'avenir de la « Séniorie de Sainte-Ode ».

Et les bâtiments communaux pour notre personnel.

2010 devrait voir la réalisation des travaux d'aménagements des locaux administratifs du CPAS dans l'ancien presbytère de Tenneville.

L'isolation efficace de la maison communale et le renouvellement des châssis sont programmés pour cette année. Ces travaux sont envisagés dans le cadre d'une réflexion plus générale sur le réaménagement fonctionnel de nos locaux .

Et enfin, le personnel ouvrier ne dispose plus d'espace suffisant pour le stockage du matériel, des matériaux et des véhicules, camions, tracteur, …
Dès cette année, des options seront établies.

C'est tout : vous le voyez, nous avons des travaux sur le métier et je ne vous ai pas parlé de la gestion de l'eau, des projets d'épuration, des voiries, de nos forêts, de l'environnement ….Ce sera pour une autre fois.. !

ETAT CIVIL

DECES

30.01.2010 LAMBOTTE Robert de Tenneville
19.01.2010 LUGENTZ Gwenaëlle de Journal
31.01.2010 DEREUMAUX Daniel de Journal
11.02.2010 SANREY André de Champlon

NAISSANCES

19/01/2010 LUGENTZ Gwenaëlle, fille de Anthony et de DONEUX Wendy de Journal
20/01/2010 CAUFRIEZ Théo, fils de Gaël et de ANDRÉ Audrey de Tenneville
25/01/2010 CHASTREUX Théa, fille de Arnaud et de MAKA Jessica de Tenneville
26/01/2010 GILLET Alice, fille de Laurent et de MATHE Virginie de Tenneville
09/02/2010 SCHREIBER Candice, fille de Sébastien et de DEROANNE Véronique de Tenneville

Recrutement d'un(e) employé(e) d'administration

La Commune de Tenneville recrute un(e) employé(e) d'administration pour les besoins de son administration dont les bureaux sont installés à Tenneville, route de Bastogne,n°1

La personne désignée aura en charge principalement la gestion des dossiers communaux et devra faire preuve de :

- Sens de l'organisation et du respect des délais
- Rigueur administrative
- Autonomie
- Discrétion et confidentialité
- Résistance au stress
- Capacité à lire et comprendre la législation
- et posséder une bonne orthographe

Des connaissances en Word, Excel et Outlook seront un atout.
La personne s'engagera à suivre les cours de sciences administratives organisés par la Province dans les cinq ans de la première désignation.
Prestation : temps plein 38 heures semaine.
Durée de l'engagement : contrat à durée déterminée avec possibilité de durée indéterminée.
Emploi non réservé.

Conditions de diplôme

Etre porteur du titre de bachelier (graduat) ou être porteur du certificat d'enseignement supérieur de type court.
La personne s'engagera à suivre les cours de sciences administratives organisés par la Province dans les cinq ans de la première désignation.

Traitement

Echelle D6 Minimum 16.174,07 Maximum 24.852,06 à l'indice 138.01
soit un montant mensuel indexé de 1.740,99 brut avant impôt (hors allocation de foyer ou résidence).
Le traitement est lié à la fonction et non au diplôme ou à la qualification.

Deux épreuves seront organisées par un jury

- une première épreuve éliminatoire, cotée sur 50 points, sous forme de dictée manuscrite avec synthèse et commentaire critique du texte apporté sous forme de mise en page réalisée avec l'aide d'un ordinateur mis à disposition de la personne.
Cette épreuve sera analysée sur le plan de la forme.
- une seconde épreuve, cotée sur 50 points, laquelle consistera en un interview visant à cerner les qualités décrites ci-dessus.

Pour être admis à la seconde épreuve, la personne devra avoir obtenu un minimum de 30 points à la première épreuve.
Un minimum de 60% des points sera requis pour la réussite de l'ensemble des épreuves.

Candidature

La candidature manuscrite contiendra la motivation du(de la) candidat(e)
La carrière de vie de la personne sera annexée à la candidature. Les copies diplômes et/ ou qualification seront jointes. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'établissement qui a délivré le ou les documents seront clairement indiqués.
La candidature devra mentionner que le(a) candidat(e) s'engagera à suivre les cours de sciences administratives organisés par la Province dans les cinq ans de la première désignation.
Le numéro d'appel et l'adresse électronique seront également communiqués.
La candidature sera introduite, sous pli recommandé à la poste ou déposée à l'administration communale contre accusé de réception, à Monsieur le Bourgmestre de Tenneville, route de Bastogne n°1 à 6970 Tenneville pour le 16 mars 2010 à 11 heures.
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus en contactant le secrétaire communal durant les heures normales de bureau 084/45.00.40 – jacques.paquay@tenneville.be

Le Service des ouvriers communaux :

C'est aussi l'entretien des voiries et du réseau d'égouttage, des filets d'eau, avaloirs, bords de route et des accotements.

Notre Commune dispose d'un réseau de près de 200 km de voiries communales et s'y ajoutent les innombrables chemins forestiers et agricoles. L'entretien, la maintenance en bon état et les réparations de ceux-ci sont en grande partie assurés par l'équipe des ouvriers communaux, et plus particulièrement par son service voirie. Il s'agit d'un travail exigeant et continuel, rythmé par le passage des saisons et il y a toujours des travaux à faire.

Pendant la période hivernale, nos ouvriers doivent assurer le déneigement des chaussées en un minimum de temps. Lors de fortes chutes de neige, nos ouvriers se mobilisent jour et nuit, souvent dans des conditions difficiles, pour que nos routes communales restent praticables.

Le printemps voit son lot de réparations des voiries touchées par les dégâts d'hiver. Nos équipes d'ouvriers assurent également l'entretien des chemins agricoles et forestiers de notre territoire, en respectant un programme conçu en fonction des priorités et de l'état de dégradation de certains chemins.

Avec le retour du beau temps, c'est le dégagement des bords de route qui mobilise les efforts de nos ouvriers : nettoyage des filets d'eau, vidange des avaloirs, fauchage des accotements, curage des fossés, etc… Ces tâches demandent une vigilance constante et régulière, même si elles sont souvent interrompues, en période estivale, par l'aide apportée aux nombreux groupements de la Commune dans l'organisation de manifestations.

L'automne voit essentiellement un suivi de l'entretien du réseau de la voirie. Notons également que notre service voirie assure le placement et l'entretien de l'égouttage communal et qu'il participe, aux côtés du service des eaux, au placement ou au remplacement des canalisations de distribution d'eau.

Dans notre personnel, trois ouvriers assurent l'essentiel de ces tâches :

M. Jules Vandingenen est le plus ancien de nos ouvriers. Il est responsable du travail nécessitant l'intervention du tracto-pelle, tant dans l'aménagement de la voirie que dans les autres travaux communaux.

M. Laurent Joris assume le travail demandant l'intervention du tracteur communal, auquel il porte une attention particulière. Il est donc chargé de l'entretien de la voirie et des accotements ainsi que du travail nécessitant le taille-haie, la brosse mécanique ou la débroussailleuse.

M. Jean-Pierre Renson assume les transports nécessaires à l'exécution des chantiers et met son énergie au service des tâches énumérées ci-dessus. C'est également lui qui assure l'entretien mécanique d'une grande partie des véhicules du parc communal ainsi que du matériel nécessaire aux travaux.

Pour tout contact :
Francis Halkin : 0475/304518
Michel Orban, échevin des travaux : 0478/455814

In memoriam :
Mr l'abbé Robert LAMBOTTE, curé de Tenneville

Une grande tristesse a envahi les communautés paroissiales de Tenneville, Laneuville-au-Bois, Cens et Roumont à l'annonce du décès de l'abbé Robert Lambotte installé à Tenneville depuis 1972.

L'abbé Robert Lambotte , fort des enseignements de l'Eglise après Vatican II, était un prêtre fort engagé dans des activités paroissiales tournées vers la jeunesse. Ouvert à tous dialogues, il écoutait et ouvrait sa porte à celui qui avait besoin de réconfort, de chaleur humaine et, en toute simplicité et discrétion, remplissait sa mission de guide et de bon pasteur en témoignant d'une grande bonté.

Avec les responsables communaux, l'abbé Lambotte sollicitait les aménagements indispensables au bon entretien des églises de ses paroisses, de manière courtoise et toujours mesurée. Un bel hommage lui a été rendu pour ces 50 années de prêtrise le 30 septembre 2006 et il a poursuivi sa mission jusqu'à la limite de ses forces physiques. Il aimait ses villages, ses paroissiens et souvent l'exprimait par des mots simples : « Merci, merci, merci. »

Il a été très affecté par la disparition inopinée de l'abbé Alain GENIN, enfant de Tenneville et prêtre actif dans ATD Quart Monde, en septembre 2009.

C'est très entouré par sa famille proche qu'il s'est éteint à Tenneville, ce 30 janvier. La Commune de Tenneville s'associe au deuil de la famille du défunt et lui présente ses condoléances.

Marc GAUTHIER .

Oui, Monsieur le Curé, Alain et vous, nous avez quittés presqu'en même temps.
On ne saurait trop vous remercier, Monsieur le Curé pour tout ce que vous nous avez apporté.

Arrivé en 1972 à Tenneville, vous vous êtes immédiatement mis au travail et votre objectif initial était la création d'une chorale. Vous avez contacté les jeunes et d'emblée notre communauté paroissiale a retrouvé son sourire et sa joie de vivre. S'en sont suivis le foyer des jeunes et le patro.

Combien de jeunes avez-vous vu défiler à la chorale, au foyer des jeunes et au patro. Tous ces gens garderont de vous l'image d'un homme paisible, d'un homme discret mais oh combien attentif à tout un chacun. Un petit mot d'encouragement à celui-ci, un conseil à celui-là, un sourire complice à un autre.

Lors du repas partagé à l'occasion de votre 80ème anniversaire à Champlon vous nous aviez confié votre gratitude en ces mots : «Merci pour les années vécues en votre compagnie, ce fut vraiment de belles années ».

Pour nous aussi ce fut de très belles années.
A notre tour de vous redire du fond du cœur un tout grand merci pour tout ce que vous avez partagé et apporté à vos paroissiens, aux jeunes de Tenneville et d'ailleurs.

A-L. BILLA pour « Le Foyer des Jeunes »

Opération de développement rural

Synthèse des consultations pour l'ODR : MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Jeudi 21 janvier dernier, une réunion de synthèse était organisée à Tenneville pour vous communiquer les résultats des consultations menées dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement Rural. Vous avez été nombreux (près de 100 personnes!) à rejoindre la Salle Le Foyer pour écouter l'exposé de la FRW et du Bureau d'études Lacasse-Monfort. Merci pour votre participation !

Voici une très brève synthèse* des thèmes exprimés lors des réunions de consultation :

TOURISME : vous avez mis en avant le caractère rural, vert et tranquille de votre commune avec en parallèle, un tourisme intégré et peu envahissant. Le patrimoine est à valoriser.

VIE ASSOCIATIVE : il existe une solidarité entre habitants, une richesse au niveau des associations alors que subsistent parfois un esprit de clocher, des activités concurrentes et un manque de nouveaux bénévoles.

HABITAT ET CADRE DE VIE : vous souhaitez préserver l'habitat traditionnel, proposer du logement pour les jeunes, harmoniser le cadre de vie, sans urbaniser à outrance.

GESTION COMMUNALE : vous appréciez les efforts de la Commune en matière de développement durable et considérez le bulletin communal comme un bon outil de communication.

ECONOMIE : les zones d'activités économiques doivent être stimulées, la N4 offre une situation favorable et attractive, le manque d'emploi local est pointé du doigt, les commerces de proximité sont bien représentés.

ENVIRONNEMENT : le milieu rural et naturel est privilégié, l'eau et la forêt sont des atouts à préserver. Par contre, vous souhaitez plus d'attention dans l'entretien des infrastructures, des chemins forestiers et de promenade.

JEUNESSE : vous notez le dynamisme des écoles communales, un ramassage scolaire bien organisé, un accueil extrascolaire de qualité mais vous déplorez l'absence d'activités et d'infrastructures pour les plus de 12 ans.

MOBILITÉ : la position de Tenneville est stratégique (située non loin de différents centres urbains et traversée par l'axe rapide de la N4). Une demande pour la mobilité douce (cyclistes/piétons) est exprimée.

NATIONALE 4 : atout économique, accès rapide, attrait pour les jeunes qui s'installent, la N4 donne aussi une image négative de Tenneville. Coupant le village en 2, elle cause des nuisances sonores, paysagères, de la pollution et du stress.

PATRIMOINE : petit patrimoine riche, diversifié et à préserver (certaines lacunes au niveau de l'entretien). Les murs en pierre sèche pourraient être restaurés et valorisés. Le patrimoine architectural est conservé pour l'instant mais il faut veiller à respecter le style local.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : vous avez pointé la vitesse excessive sur la N4, la N843 et les villages, vous souhaitez un aménagement par divers dispositifs, pour améliorer la sécurité des enfants et usagers faibles.

*Si vous le souhaitez, les compte-rendus des réunions de consultation sont disponibles sur demande auprès de la FRW.

Et la suite ?

➔ La composition de la CLDR sera arrêtée par le Conseil Communal dans le courant du mois de mars. Les membres seront prochainement invités à une première réunion.

➔ Pour les GT, les candidats seront également prévenus par courrier. Les réunions de GT seront annoncées après l'été via le bulletin communal et le site internet de la Commune.

Contact :

FONDATION RURALE DE WALLONIE

Florence Lesuisse & Catherine Servotte

1E rue des Tilleuls - 6900 Marloie

084/21.98.60 ou famenne@frw.be

Arbre au jardin
biodiversité pour demain

Qu'ils soient isolés dans les jardins, alignés dans les haies, regroupés dans les pâtures ou disséminés dans les réserves naturelles, les arbres ne sont pas là par hasard. Leur présence dans la campagne est le fruit d'un lent travail de la nature, de celui des hommes, et bien souvent de leur longue collaboration.

Fleuris ou en fruits, ils sont un régal pour les yeux et les papilles. Ils maillent nos jardins et sont autant de relais pour de nombreux petits animaux autant utiles à l'homme qu'à la nature. Bien plus qu'un outil d'aménagement, ils contribuent à créer un cadre reposant et agréable. Mais ils sont également l'occasion d'éveiller les adultes de demain à leur environnement.

Vous aussi vous pouvez participer ! En tant qu'habitant d'une commune intégrée dans un parc naturel, vous habitez un territoire d'une qualité de vie très recherchée. La beauté des paysages et le calme de la proximité de la nature sont des qualités à préserver. Quotidiennement, le Parc Naturel des Deux Ourthes valorise votre patrimoine naturel et patrimonial au travers de divers projets. Vous pouvez les y aider en devenant vous-mêmes des acteurs engagés. Le projet Interreg IV A « Restauration écologique transfrontalière » vise principalement la réouverture des fonds de vallées et zones humides enrésinés afin de rendre à ces milieux, la richesse biologique qui les caractérise. Il entreprend aussi d'autres actions comme la **distribution gratuite d'arbres** à destination des particuliers. Si vous aussi vous voulez faire entrer la biodiversité dans votre jardin, nous vous proposons d'adopter un feuillu indigène (du charme *Carpinus betulus*) ou une ancienne variété de fruitiers hautes tiges. Il vous suffit pour cela de **compléter le coupon réponse ci-dessous** et de nous le renvoyer ou de répondre par email **avant le 8 mars 2010**. Les arbres seront distribués aux premiers qui auront donné la bonne réponse et suivant disponibilité des stocks.

Un arbre : une plantation qui mérite réflexion ! En effet, planter un arbre, c'est s'engager à long terme. Il est bien dommage de devoir le couper parce qu'il devient trop haut ou parce que ses racines fragilisent le mur de la maison. Connaissez-vous la surface au sol qu'il convient de prévoir pour la bonne croissance d'un pommier haute tige ?

T 10 m^2 T 50 m^2 T 100 m^2

Votre nom : ……. Tél. : …….
Adresse postale ……
email : ……

Je choisis (barrer la mention inutile) 1 charme 1 fruitier.

Maison du Parc Naturel des Deux Ourthes, 8 rue de La Roche, 6660 Houffalize
– danny.klaessens@pndo.be

Interreg IV-A Großregion - Grande Région
Projet cofinancé par le Fond européen de développement régional dans le cadre du programme Interreg IV A Grande Région
L'Union européenne investit dans votre Avenir

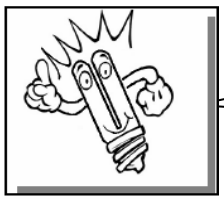

**Les économies d'énergie,
ça vous intéresse ?
Des questions ?**

Votre facture d'électricité ou de gaz a augmenté ?
Vous voulez savoir si votre consommation est normale ou supérieure à la moyenne ?

Connaître des trucs pour consommer moins sans perte de confort ?
Envie d'astuces pour faire des petites économies d'eau, de chauffage et d'électricité?
Un conseil avant l'achat d'un appareil ménager (Machine à laver, boiler, chaudière...) avec la rentabilité et le % de consommation en moins ?

Tester la consommation électrique et/ou d'eau de certains de vos appareils à l'aide d'un wattmètres ?
Connaître les techniques pour consommer moins en chauffage avec et/ou sans investissement ?
Vous voulez faire des travaux pour économiser votre énergie et vous ne savez pas comment faire ?

Tous ces conseils et bien d'autres sont **gratuits** !

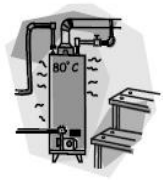

Vous ne savez pas comment faire ? Contactez-moi !

Mlle Piron Marine , tutrice énergie au CPAS de Tenneville se met à votre disposition.
Permanence au bureau du CPAS le jeudi (ou sur rdv les autres jours).
0494/81.88.16

Visites à domicile pour des conseils plus ciblés et des bilans individualisés.

Avec le soutien de la Région Wallonne et la collaboration des CPAS de Sainte-Ode, Bertogne et Saint-Hubert.

Le CPAS vous informe.

Des modifications ayant été apportées à la législation sur les allocations de chauffage, il y a lieu de faire 2 rectifications.

- Pour être considérée comme personne à charge, les revenus nets de cette personne doivent être inférieurs à **2.830€/an** au lieu de 2.700€/an.
- La réduction forfaitaire de 105€, octroyée en 2009 par le SPF Economie, pour la 4ème catégorie **N'EST PLUS D'APPLICATION** à partir du 01/01/2010.

Merci d'en prendre bonne note.
Myriam JORIS-HESBOIS, assistante sociale.

La formidable histoire du vélocipède...

Histoire

A partir de ce mois mars, notre bulletin communal dédiera l'une de ses pages à l'histoire. Toutes les contributions bénévoles à une meilleure connaissance de notre commune sont donc les bienvenues. Nous commençons cette série par une galerie d'images pittoresques retraçant les débuts épiques de la bicyclette. Celle-ci a été établie par Mr Joseph Péché, que nous remercions. Une belle occasion de mesurer tout le chemin parcouru depuis le XIXème siècle.

CELERIFERE (Vélocifères) 1790

Dans l'histoire du cycle, le sieur de Sivrac est connu comme l'inventeur de la première « machine à marcher » dénommée le célérifère:
Deux roues de bois cerclées de fer , hautes de 65 à 70cm, l'une roulant exactement dans le prolongement de l'autre et reliées par une pièce de bois qui servait de siège. Cette pièce de bois était en son milieu vêtue d'une sorte de tapis ou d'un coussin permettant au conducteur de s'asseoir dans les descentes ou après avoir atteint une certaine vitesse par son travail de jambes.

DRAISINE 1817

La draisienne est généralement considérée comme le véritable précurseur de la bicyclette. Elle fut inventée par Carl Ludwig Friedrich Christian freiherr DRAIS von SAUERBRONN en 1817.
Par rapport au célérifère, il y avait une amélioration, une roue avant qui pouvait être tournée dans n'importe quel sens.
Indiscutablement, la trottinette d'aujourd'hui est basée sur la « machine à marcher ».

MACMILLAN 1839

L'écossais Kirkpatrick Macmillan de Courthill fut le premier à utiliser des leviers comme moyen de propulsion du vélocipède. C'était en 1839.
Il fut également le premier cycliste à être puni pour avoir causé un accident de circulation (il renversa une fillette). Le juge de la Cour de Gorbals à Glasgow lui infligea 5 shillings d'amende pour « conduite d'un engin si diabolique et à une vitesse de quelques miles à l'heure! ».

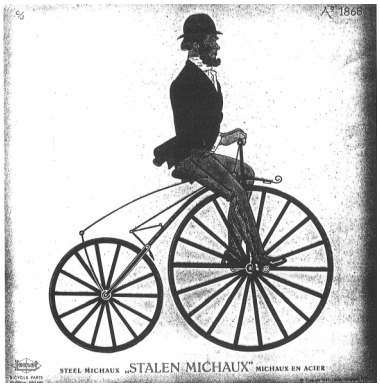

STALEN MICHAUX 1868

La véritable première bicyclette équipée de pédales possédait naturellement des roues de même hauteur car le vélocipède était à l'origine une "machine à marcher". Mais, quand MICHAUX commença à construire lui-même des vélocipèdes, il donna tout de suite à la roue avant -qui était devenue la roue motrice- une hauteur plus importante. La différence était de 10 cm. Le diamètre de cette roue avant était de 90 cm, celui de la roue arrière, 80. Il remplaça aussi la pièce de bois faisant office de siège par un cadre d'acier et concentra son attention sur les problèmes d'amortissement et de freinage

LAWSON 1879

H.J. LAWSON fut un de ces ingénieux constructeurs de véhicules pour dandys.
La licence n° 3954, qui lui fut accordée le 30 septembre 1878, concerne les remarquables nouveautés suivantes:
* mouvement des pédales par transmission à chaîne / * rayons en acier /
* frein sur la roue arrière.
La chaîne de sécurité de LAWSON était connue comme la "bicyclette", un nom qui était devenu très populaire en France pour tous les cycles à propulsion arrière.

Conférences

organisées Par Mic-Ados,
animées par un représentant de l'association Françoise Dolto.
Pour chaque conférence, l'entrée est gratuite mais une réservation est souhaitée à Mic-Ados au 084/31.19.31 ou micados@skynet.be

4 mars 2010 à 20h

«L'hyperactivité»

par Jacques Ravedovitz
formateur à Re-Sources enfance et accueillant dans un lieu d'Accueil parents-enfants

Résumé :

Nous mesurons aujourd'hui les conséquences sur l'enfant et sur l'éducation que l'évolution de la société à provoqué ces trente dernières années: «Enfants-rois», «Enfants tyrans», Enfants dits «Hyperactifs», parents dits «démissionnaires», «syndrome Dolto»... Qu'en est-il exactement? Sur quoi pouvons-nous nous appuyer pour assumer notre rôle réel de parents, de professionnels? De quoi les enfants ont-ils besoin pour grandir? Et quel regard, quelles lectures, pouvons-nous porter plus spécifiquement sur ce fameux symptôme d'hyperactivité dont il est question aujourd'hui?

Où ?

à la salle «Le Studio»
(ancien cinéma l'écran)

rue des Carmes,3
6900 Marche-en-Famenne

10 avril 2010 à 20h

«Les enfants face à la séparation des parents»

par Philippe Béague
psychologue, psychanaliste et Président de la Fondation Dolto

Résumé :

Quand les parents se séparent, quand les familles se recomposent, de quels repères a besoin l'enfant pour s'y retrouver? Comment respecter ses émotions? Comment gérer les inévitables conflits? Comment rester parent entre le piège de la culpabilité et celui de l'agressivité?

Où ?

à la salle «Le Studio»
(ancien cinéma l'Ecran)

rue des Carmes,3
6900 Marche-en-Famenne

Doyenné de La Roche-en-Ardenne

Secteur de Tenneville
Prendre plaisir à découvrir la Bible
La Parole de Dieu, une Bonne Nouvelle à vivre
Les paroisses renouvellent une expérience:
<u>Un partage Parole et Vie</u>
En petits groupes à Champlon ou à Tenneville
Semaine du 22—26 mars 2010
Une aventure offerte à tous.

Inscription avant le 15 mars 2010 aux numéros suivants:
L'abbé Grenc 084/44.41.85
Marie-Claire Genin 084/45.51.65
Chantal De Schrijver 084/45.54.79

L'hélicoptère de Bra...
Tout ce qu'il faut savoir concernant l'affiliation !

Chers habitants de la commune de Tenneville,

Depuis 12 ans déjà l'hélicoptère de Bra sillonne notre région. Étant au milieu de la plus grande zone rouge de Belgique (voir carte), Bra-sur-Lienne et tous les endroits situés dans ces zones sont très mal desservis dans le domaine de l'urgence médicale. C'est en constatant le manque de soins médicaux rapides, que le docteur Luc Maquoi a créé l'ASBL Centre de Secours Médicalisé de Bra-sur-Lienne (CSM). En 1999, le Dr Luc Maquoi lance le principe de la carte de sauvetage, véritable carte d'affiliation à l'ASBL, elle a permis et permet encore d'assurer la pérennité et le développement du projet.

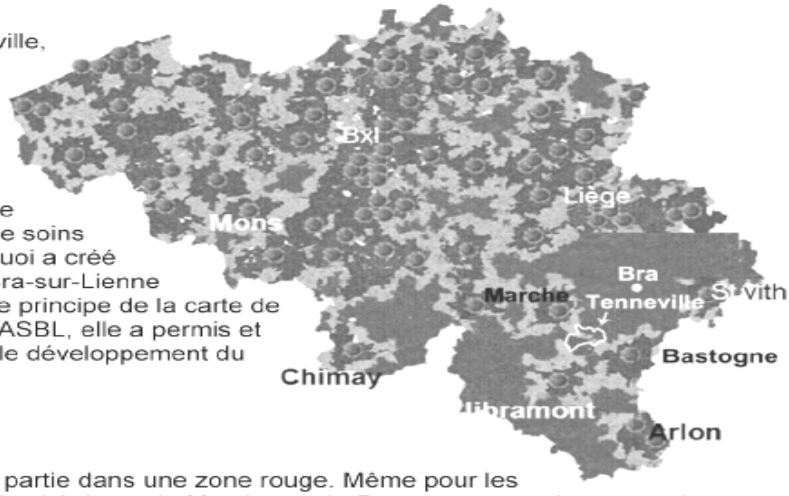

Pourquoi s'affilier?

Votre commune se trouve en grande partie dans une zone rouge. Même pour les villages qui sont situés à proximité des hôpitaux de Marche ou de Bastogne, vous devez savoir que toutes les spécialisations médicales n'y sont pas représentées. Certaines pathologies peuvent nécessiter un transfert urgent vers un autre centre hospitalier. Le Centre de Secours Médicalisé de Bra-sur-Lienne intervient régulièrement dans votre région en fonction de l'appel des services d'urgence 100/112. La carte de sauvetage ou carte d'affiliation offre à ses membres affiliés la gratuité du transport médicalisé en cas d'intervention de l'hélicoptère de Bra. L'ASBL Centre de Secours Médicalisé de Bra-sur-Lienne prend à sa charge les frais de transport non couverts par une mutuelle, par une assurance ou tout autre tiers prestataire.

S'affilier est aussi un acte de solidarité. Vous participez ainsi à l'organisation et au développement d'un service médicalisé héliporté de qualité, accessible à tous les patients en situation d'urgence ou en danger. Votre affiliation fournit les moyens financiers au CSM de Bra-sur-Lienne pour assurer un service moderne et performant, dans l'unique intérêt de chaque patient.

CSM BRA

Qui peut s'affilier ?

Deux types de formules existent : l'affiliation familiale et celle pour personne seule.

Affiliation familiale	Affiliation pour personnes seules
• Pour couple ou parents seuls avec enfants toujours à charge financière. • Aussi pour couples recomposés avec leurs enfants toujours à charge financière. • Le mariage n'est pas obligatoire pour bénéficier de cette affiliation mais le domicile à la même adresse est nécessaire.	• Pour personnes seules même si la personne vit sous le même toit qu'un parent déjà affilié car elle bénéficie d'un revenu (salaire, chômage, pension).

Comment s'affilier ?

Pour s'affilier, il est impératif de nous envoyer vos coordonnées de même que la composition de votre ménage. Il existe plusieurs façons de vous inscrire :

1. La plus facile est de remplir le formulaire via notre site web à l'adresse suivante : www.spiritofstluc.be/carte.
2. Vous pouvez également téléphoner directement au CSM au 086/450.339 tous les jours de la semaine de 9h à 12h30 pour recevoir un formulaire d'inscription à votre domicile.

Une fois vos coordonnées reçues et votre payement effectué sur notre compte, votre affiliation sera alors effective pour une année complète (365 jours) !

CSM BRA

Combien coûte l'affiliation ?

Seulement **47 euros par an** pour une affiliation familiale **ou 30 euros par an** pour une personne seule !

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VOUS PROPOSE :

Programme du mercredi après-midi pour la période de mars-avril 2010

DATE	ACTIVITES PROPOSEES DE 14 H A 16 H 30	CATEGORIE D'AGE
03/03/2010	Créations de marionnettes	2,5 à 12 ans
10/03/2010	Créations d'instruments de musique	2,5 à 12 ans
17/03/2010	Réalisations de collage en tout genre	2,5 à 12 ans
24/03/2010	Ateliers récréatifs de la Commission Culturelle de Tenneville avec Valérie Mouvet (bibliothécaire)Thème: Atelier Floral.	6 à 12ans
	Pour le groupe des petits : collage de macaronis	2,5 à 6 ans
31/03/2010	Décorations de Pâques.	2,5 à 12 ans
21/04/2010	Spectacle à la Maison Culturelle de Marche ou Cinéma à Marche(Attention les places seront comptées !)	2,5 à 12 ans
28/04/2010	Ateliers récréatifs de la Commission Culturelle de Tenneville avec Valérie Mouvet (bibliothécaire)Thème: je fabrique des bijoux ou autres en perles pour maman.	6 à 12 ans
	Activités autonomes et / ou bricolages, ballades , jeux	2,5 à 6 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscriptions :talon à rendre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la Maison communale ou au local extrascolaire).
Vous pouvez réserver plusieurs percredi l'avance ! Merci de votre compréhension.

NOM : ……
PRENOM : ……
AGE : ……
ECOLE DE : ……
ADRESSE : ……
TELEPHONE : ……
Je dîne à l'accueil extrascolaire : OUI - NON
Je participe à l'activité du mercredi; noter la(les) date(s):
……
……

DATE : …… Signature :

Tu as entre **7 et 12 ans**
Tu aimes bouger, sauter, danser,...
Le stage de danse Modern-Jazz est fait pour toi

Quand ? *du 12 au 16 avril*
Où ? *Dans la salle de Village de Champlon*
Qu'apporter? Une tenue décontractée, ton pique-nique et ta bonne humeur

Le prix ? 50 euros

Attention le nombre de places est limité !!!

Nous t'attendons pour cette 8éme édition consécutive

Elodie

Spectacle le 16 avril à 16h

DANSE '10

Renseignements et inscriptions :
Elodie Bosendorf
084/455612
0494/647700

Samedi 17 avril 2010
A Erneuville
Bal des cloches animé par macumba

Election du premier Conseil Communal des Enfants

Du 08 au 11 février 2010, une quinzaine d'enfants de notre Commune ont participé à la campagne électorale visant à désigner les dix conseillers du futur Conseil Communal des Enfants de Tenneville. Issus de tous les villages de notre commune, les candidats n'ont pas ménagé leurs efforts pour présenter leur programme, leurs idées et leur personnalité.

Le vendredi 12 février 2010, avec grand sérieux, les élèves des écoles communales de Champlon et de Tenneville ont organisés leurs bureaux de vote et leurs bureaux de dépouillement pour que les élections se passent dans les meilleures conditions. Un bel apprentissage de la démocratie.

Au terme de cette journée, le nom du bourgmestre des enfants et de ses neufs conseillers, ainsi que de leurs suppléants, étaient connus :

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS DE LA COMMUNE DE TENNEVILLE EST COMPOSE DE 10 ELUS
ET 3 SUPPLEANTS :

LES 10 ELUS SONT :

Arthur HUBERT de Tenneville
Rémi MARENNE de Champlon
Marie FILIEUX de Champlon
Eléonore SIBRET de Champlon
Alysson GATIN de Tenneville
Jesse-Lee MASSELOT de Champlon
Natanaël FRENOY de Tenneville
Justine JACOBY de Tenneville
Gaëlle SPRONKEN de Champlon
Wissal EL-MASRI de Tenneville

LES 3 SUPPLEANTS SONT :

Tiphanie CORBELLE de Tenneville
Arnaud WAUTIER de Champlon
Laurent BARISEAU de Champlon

Félicitations à tous !

Le Conseil Communal des Enfants se mettra très prochainement au travail pour proposer des projets touchant les enfants de toute la Commune.

Nous tenons vivement à remercier les instituteurs et la direction de nos écoles pour leur implication dans l'organisation de ces élections.

Françoise Picard, coordinatrice de l'accueil extra-scolaire et secrétaire du CCE.

MARDI 23 MARS 2010
A 20H
ECOLE DE TENNEVILLE
Local de la garderie

Conférence
ayant pour thème :

LA DISCIPLINE
vieux concept ? ou concept encore à la mode ?

Cette conférence est donnée par LOUISE POLIQUIN, psychopédagogue et thérapeute québécoise.

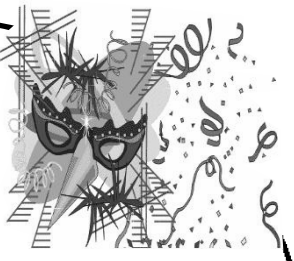

A NE PAS MANQUER

après une année sabbatique :

LE CARNAVAL DES ENFANTS
au complexe scolaire de Champlon.

LE 07 MARS 2010 DES 14H00

Du 12 au 16 avril 2010.

Commission des Jeunes Res Champlon

Dans le cadre accueillant des complexes scolaires et sportifs de Champlon.

- Pour tous les amateurs de foot de 5 à 15 ans.
- Collations , eau , repas chauds servis chaque jour.
- Encadrement des joueurs par une équipe d'accompagnants disponibles et compétents .
- Prix : 80 € (70€ pour un deuxième enfant).

Renseignements et inscriptions:
Marenne B. (084/455132)
ou Pierret N.(0473/73.43.64).

Date à retenir : 12ième grand stage de football de la RES Champlon.

Secteur Pastoral de Tenneville.

A l'attention des malades, des senoirs et des moins valides.

Le Secteur Pastoral de Tenneville organise le **17 mars 2010 à 15.00h.** en l'église de **ROUMONT**, une Eucharistie au cours de laquelle le Sacrement du Réconfort (aussi appelé Sacrement des Malades) sera donné à celles et ceux qui le souhaitent.

Une collation sera servie après l'office dans une atmosphère chaleureuse.

Celles ou ceux qui souhaitent être transportés peuvent le signaler à Mr l'Abbé GRENC, Curé (084.444185), pour Tenneville à Marie-Claire GENIN (084.455165), pour Champlon à Chantal DE SCHRIJVER (084.455479), pour Erneuville à Marie-Christine GERARD (084.455739), pour Journal à Anne-Marie ENGLEBERT (084 .455534), pour Cens à Françoise GAUTHIER (084.455417), pour Roumont à Odile GILLET (061.688450) et pour Laneuville-au-Bois à Jeanne MAUCQ (084.455285).

LE CONSEIL CONSULTATIF DES AINES

organise dans le cadre du TELEVIE

UNE JOURNEE INTERGENERATIONNELLE

DONT LE PROFIT IRA INTEGRALEMENT AU TELEVIE

THEME : MARCHE PARRAINEE

3 choix de promenades dont certaines accessibles aux personnes à mobilité réduite et poussette

LIEU : AU PRE DES AULNES A JOURNAL

DATE : DIMANCHE 28 MARS 2010

DE 09 à 16 HEURES

RESTAURATION : soupe ardennaise, frites, galettes, tarte aux pommes

Vente de produits Télévie avec la participation de M. Jean Picard et Mme Gisèle Maitrejean
Venez nombreux soutenir cette opération qui œuvre pour la recherche.

Société de pêche « Le Martin Pêcheur » d'Ortheuville

Ouverture de la pêche à la truite

le Samedi 20 mars dès 7 heures du matin

Rempoissonnements réguliers
Cotisation et permis

- Permis de l'Etat à retirer dans un bureau de poste
- Permis annuel de la société « Le Martin Pêcheur »: 40€

Inscriptions et renseignements chez:

M. Gislain Meunier, Président, Ramont, 1 à 6970 Tenneville—084/45.54.88
M. Hervé Burhain, vice-président, rue St Quoilin, 35 à 6971 Champlon—084/41.37.41
M. André Dethienne, Secrétaire, rue de la forêt, 52 à 6970 Tenneville—0495/21.57.52
M. Louis Collard, Trésorier, rue des moilins, 7 à 6970 Tenneville—084/45.55.97

Bonne pêche et bonne détente à tous nos amis pêcheurs!

ERNEUVILLE (TENNEVILLE)

VENDREDI 09 AVRIL 2010

4 ème GRANDE NOCTURNE

VTT ET PEDESTRE

VTT: 15 ET 25 KMS

MARCHE: 5 ET 10 KMS

Départs: de 19h30 à 21h30

Lavage vélos – Douches

Traditionnelle dégustation de produits du terroir dans un cadre original.

Infos: DEHARD D. 0473 25 50 19
Plus d'infos sur nos activités?
=> www.vtt-erneuville.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Ed. resp.: DEHARD D.

Culture

Le dimanche 07 mars 2010

à 17h00 au complexe scolaire de Tenneville

VOIR LE MONDE
CYCLE DE REPORTAGES AUDIOVISUELS

Tibet, l'âme des hauts plateaux

Tibet, la seule évocation de son nom fleure bon l'immensité des hauts plateaux, la force de la spiritualité et … les aventures de Tintin. Là haut sur le Toit du Monde, où l'on flirte avec les cimes himalayennes, où les peuples – tibétain, han et hui – se côtoient plus qu'ils ne se brassent, on croise les regards fiers des nomades du Kham, on vibre avec les cavaliers fougueux et les archers enivrés de l'Amdo, on lève le voile sur le décor monastique du bouddhisme lamaïste, on part en quête d'une vie meilleure sur les traces des pèlerins du Mont Kailash. Ici bas, on écoute les souvenirs des exilés qui ont laissé leur pays derrière eux ; des histoires entre espoir et gravité, des instants de grâce et des moments de joie simple. Voyage à la rencontre de ces Tibétains, nomades, paysans, citadins et moines, qui font l'âme de leur terre.

Bibliothèque communale adoptée de Champion-Tenneville

Biblionotes

Que se passe-t-il en mars à la bibliothèque ?

...Galettes des rois, crêpes de la chandeleur, Carnaval… et nous voilà déjà en mars. Encore une année qui va passer bien trop vite. Alors pour ralentir le temps qui court, la bibliothèque vous invite à pousser ses portes et venir découvrir les nouveautés rentrées dernièrement. Romans, albums pour enfants, bandes dessinées, essais... bref un panel impressionnant vous attend. Pas encore certain de venir ? Alors quelques photos de couverture des dernières rentrées

... et encore bien d'autres vous attendent

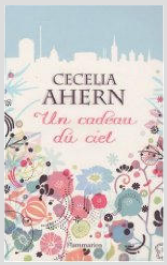

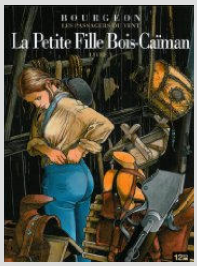

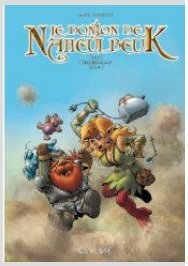

Calendrier des manifestations de la bibliothèque pour 2010

(Sous réserve du nombre de réservations par stage)

N'oublie pas! Le 24 mars, nous faisons notre **deuxième atelier floral**. Des fleurs fraîches , une artiste de talent pour vous initier aux secrets des montages de fleurs.
Prix du stage : 6 euros (matériel et goûter compris)
Venez nombreux.

Inscriptions au 084.45.51.32 après 17 h00 (responsable des réservations : Claudine Marenne) ou Françoise Picard au 084/45.00.51

Notre adresse mail: bibliotenneville@gmail.com/
Notre blog: www.bibliotenneville.over-blog.com

Bonne lecture à tous. Nous vous attendons nombreux
L'équipe de la bibliothèque

Horaires de la bibliothèque
Mercredi de 16 h00 à 18 h00
Dimanche de 10h30 à 12h00

Calendrier des manifestations

MARS

jeudi	4/3	Goûter des 3X20 Tenneville
dimanche	7/3	Carnaval des enfants - comité de parents Champlon
		Voir le Monde « Tibet »
Mercredi	17/3	Sacrement du réconfort à Roumont
Mardi	23/3	Conférence—école de Tenneville
Dimanche	28/3	Marche parrainée au profit du Télévie

AVRIL

Jeudi	01/4	Goûter des 3X20 Tenneville
Vendredi	09/4	Grande nocturne à Erneuville
Samedi	17/4	Bal des cloches à Erneuville
Samedi	24/4	Spectacle des écoles à Tenneville
		Week-end de la mémoire organisé par le CCT

Date à retenir

Fête annuelle de la gym au complexe scolaire de Tenneville, le dimanche 6 juin 2009 à 14H30

idelux
SECTEUR ASSAINISSEMENT

La collecte des plastiques agricoles non dangereux sur le territoire de la commune aura lieu **les 16 et 17 mars**. Le conteneur, prévu à cet effet, sera entreposé au parc à conteneurs et sera accessible de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Rem: N'oubliez pas de vous munir du formulaire « laisser-passer » qui vous sera transmis par la commune

CHAMPLON

VOLLEY CLUB DE CHAMPLON

13/03/2010 16:00 CHAMPLON / LIBIN.
27/03/2010 14:00 ATHENA / CHAMPLON.

TENNEVILLE SPORT

TENNEVILLE SPORT

06/03/2010 15:00 TENNEVILLE / ZONHOVEN (Dames)
07/03/2010 15:00 TENNEVILLE / TELLIN (1)
13/03/2010 15:00 OPGLABBEEK / TENNEVILLE (Dames)
14/03/2010 15:00 COMPOGNE / TENNEVILLE (1)
20/03/2010 15:00 TENNEVILLE / NIMY-MAISIÈRES (Dames)
21/03/2010 15:00 GRANDVOIR / TENNEVILLE (1)
27/03/2010 15:00 GERPINNES / TENNEVILLE (Dames)
28/03/2010 15:00 TENNEVILLE / SIBRET (1)

Res Champlon

ROYALE ETOILE SPORTIVE CHAMPLONAISE

07/03/2010	15:00	MARTELANGE / CHAMPLON
12/03/2010	20:30	CHAMPLON / WELLIN
21/03/2010	15:00	CHAMPLON / R.J.ARLON
27/03/2010	20:00	HABAY-LA-VIEILLE / CHAMPLON
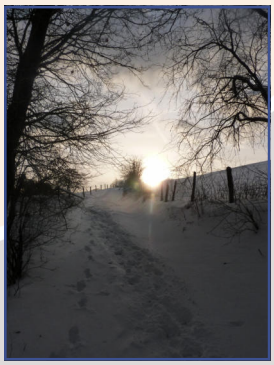
Les petits plaisirs de l'hiver